



Appel à candidatures

L'administration communale de Goesdorf lance un appel à candidatures en vue de l'engagement

d'un fonctionnaire communal (m/f/d) à raison de 40 heures par semaine et à durée indéterminée pour les besoins du service technique

dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif

Conditions d'admissibilité :

- Être détenteur d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou d'un certificat d'études reconnu équivalent par le Ministère de l'Éducation Nationale
- Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne
- Faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois)
- Avoir réussi au moins à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, émis par le Ministère des Affaires intérieures
- Avoir une nomination définitive dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif dans le secteur communal constitue un avantage

Atouts :

- Expérience professionnelle au sein d'un service technique du secteur public
- Avoir de bonnes connaissances techniques
- Connaissance de la réglementation applicable
- Connaissance des logiciels techniques couramment utilisés dans le domaine du génie civil et du bâtiment

Description des missions principales :

- Assister l'ingénieur diplômé dans la gestion quotidienne des dossiers techniques, d'urbanisme et d'infrastructures de la commune
- Participer à l'instruction et au suivi des demandes d'autorisation de construire ainsi qu'au contrôle de la conformité des dossiers soumis
- Assurer le suivi administratif et technique des projets communaux en phase de préparation et d'exécution
- Effectuer des visites de terrain et des contrôles de chantier afin de vérifier l'avancement des travaux et le respect des prescriptions applicables
- Participer à la surveillance de la conformité des constructions et des aménagements par rapport au PAG, aux PAP, au règlement sur les bâtisses ainsi qu'aux autres dispositions légales et réglementaire
- Assurer le suivi des réclamations, demandes d'information et requêtes des citoyens en collaboration avec l'ingénieur communal

- Participer à la préparation, au contrôle et au suivi des marchés publics ainsi qu'à la gestion des documents y afférents
- Collaborer avec les bureaux d'études, entreprises, fournisseurs, administrations et autres partenaires intervenant dans les projets communaux
- Assurer le suivi administratif et financier des projets, notamment en participant au contrôle des devis, états d'avancement, décomptes et factures
- Participer à la préparation des dossiers destinés au collège des bourgmestre et échevins ainsi qu'à la rédaction de rapports, comptes rendus et notes techniques
- Contribuer à la gestion et à la mise à jour des données techniques de la commune, notamment les plans, registres, bases de données et systèmes de gestion des infrastructures
- Participer au suivi des bâtiments communaux, notamment en matière de sécurité, de salubrité et d'autorisations d'exploitation
- Assurer toute autre mission relevant du service technique et confiée par les supérieurs hiérarchiques

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être modifiée selon les besoins du service.

Les candidatures doivent obligatoirement être accompagnées des pièces suivantes :

- lettre de motivation ;
- notice biographique (CV) avec photo récente ;
- extrait récent de l'acte de naissance ;
- extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) ;
- copie (recto/verso) de la carte d'identité ou du passeport ;
- copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale (matricule nationale) ;
- copie du diplôme et/ou certificat d'études ;
- preuve de réussite de l'examen d'admissibilité dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif dans le secteur communal.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Le présent appel à candidatures ne constitue pas une vacance de poste. Il vise à permettre à l'administration communale d'évaluer les profils disponibles en vue d'une éventuelle création ou définition ultérieure du poste et du statut approprié.

Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 31 juillet 2026.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Jean-Paul MATHAY
Bourgmestre

Marc SIEBENALLER
Échevin

Marc KEILEN
Échevin